

Elections aux conseils centraux de l'UPEC – 4 février 2016

Quelle gouvernance pour quelle université ?

Ce jeudi 4 février, nous votons pour désigner nos représentants aux conseils centraux de l'université. L'UPEC va devoir prendre, dans le courant de l'année 2016, une décision qui va peut-être complètement changer son périmètre, son futur, nos conditions de travail : la fusion avec l'UPEM. **Mais l'avenir n'est pas déjà écrit. Et ce débat ne doit pas en occulter d'autres. L'UPEC doit pouvoir choisir sa voie sur tout ce qui détermine nos enseignements, nos recherches, nos conditions de travail.**

Pour une autre gouvernance

Nous refusons le mode de gouvernance actuel qui repose sur un centralisme accru au rebours de ce qui a construit notre université, sur une communication permanente au détriment d'avancées concrètes pour les personnels et les étudiants. Le processus actuel de fusion en est l'exemple parfait. Le manque de concertation avec les enseignants-chercheurs, les enseignants et les personnels administratifs a donné lieu à de mauvais choix stratégiques et à de nombreuses erreurs de communication.

Restaurer la démocratie universitaire

L'écoute et la prise en compte de l'avis des personnels doivent devenir une priorité. Il doit être mis un terme au gâchis, qui a conduit trop de collègues à se désinvestir de leurs activités quotidiennes. Nous disposons des capacités collectives pour choisir une autre gouvernance de l'UPEC qui préservera ses composantes et particulièrement ses UFR garantes du lien entre l'enseignement et la recherche.

Nos engagements : Les défis nombreux que devra affronter l'UPEC – baisse des dotations de l'Etat, injonctions en termes de formations, de recherche - ne pourront être relevés que dans **un travail collectif des Conseils centraux dans le respect des élus**. Nous voulons travailler dans **la transparence et la collégialité pour faire des conseils centraux des lieux d'échange et de décision** ; réunir régulièrement toutes les commissions des Conseils centraux et faire de leurs travaux des étapes décisives sans les doubler ; faire vivre un débat ouvert sur l'université, ses missions et sur tout changement majeur engageant son avenir ; toujours veiller au respect des procédures électorales, aux votes des conseils et aux avis des instances de l'université ; proposer une équipe de vice-présidents et d'assesseurs réduite au strict minimum ; ne plus avoir recours à des entreprises de communication et d'audit, mais faire appel prioritairement aux forces internes de notre université.

Repenser nos relations avec l'UPEM

Tous les universitaires travaillent en réseau à l'échelle régionale, nationale voire internationale, il est paradoxal de favoriser des restructurations avant d'avoir défini le projet. Nous ne sommes pas bloqués sur l'évolution du périmètre de notre université et des alliances dès lors que les avantages et les conséquences sont clairement posés et discutés. Quelle université voulons nous construire demain et pourquoi ? On peut rappeler que d'autres voies existent pour les établissements d'enseignement supérieur, prévues par la loi, consistant à favoriser une logique de coopération, d'alliances, de coordination sur des projets partagés, de valoriser la gouvernance en réseau. L'UPEC et l'UPEM font partie de la même COMUE, travaillent déjà en bonne entente sur le territoire, et arrivent à co-porter des projets. La fusion est-elle la seule voie à envisager ? L'UPEM était-il, est-il notre seul partenaire ?

Nos engagements : Convaincus des enjeux pour les défis qui nous attendent, nous suspendrons le processus de fusion pour engager une réflexion sur un projet clair. La démocratie universitaire s'exprimera alors, dans la transparence. D'autres établissements ont saisi l'opportunité des élections aux conseils centraux pour enrayer une marche pourtant présentée comme inéluctable.

Le travail gigantesque réalisé par les personnels, tant pour l'offre de formation et la recherche que pour des évolutions institutionnelles, en plus de leurs missions habituelles, doit pouvoir être

réinvesti. Parallèlement, nous sommes conscients qu'il y a au sein de notre communauté universitaire plusieurs points de vue sur la nécessité ou non de fusionner avec un autre établissement. Ceci mérite un débat approfondi dans le respect de chacun en pesant les avantages et les inconvénients. La décision de fusionner ou non avec l'UPEM ou un autre établissement nous revient.

Renouveler le dialogue centre-composantes

Nous sommes absolument opposés à l'affaiblissement des composantes et de leurs prérogatives. L'équipe sortante a considérablement réduit le dialogue avec celles-ci ; elle a accru le poids des services centraux au détriment des composantes, au risque d'une gestion de plus en plus éloignée des réalités de terrain. L'AERES pointe dans son rapport sur l'UPEC les problèmes récurrents de dialogue entre le centre et les composantes. Pourtant l'élaboration et la mise en place de la nouvelle offre de formation ont clairement démontré que les composantes sont indispensables au bon fonctionnement de l'UPEC. Elles sont les garantes de services de proximité, à l'écoute des personnels et des étudiants, au plus près du terrain. En dépit d'une motion votée dans une grande majorité des composantes, le vote initialement prévu sur la structure organisationnelle de la nouvelle université en juin 2015 a été ajourné – la décision a été reportée, sans doute après ces élections, quand nous ne pourrions plus nous opposer aux orientations choisies.

Nos engagements : Face au flou persistant et aux promesses vagues de l'équipe sortante sur cette question cruciale, nous affirmons clairement notre attachement à une structuration en composantes fortes : aux UFR, aux Ecoles et aux Instituts qui ont fait l'UPEC. Nous sommes attachés :

- à la structuration politique et administrative de notre université en composantes – UFR, Instituts, Ecoles - garantes du lien constitutif de l'enseignement et de la recherche dans les missions et le statut des universitaires

- à leurs instances (Conseil et directeur) élues garantissant le débat démocratique et la légitimité des composantes à jouer un rôle de plein exercice dans l'université ;

- aux prérogatives essentielles des composantes que sont : la politique de formation de la licence au master ; la détermination des orientations budgétaires ; leur rôle dans la gestion des carrières des enseignants-chercheurs et des enseignants qui leur sont rattachés ; l'incitation et l'appui à une politique de recherche commune avec les laboratoires qui leurs sont rattachés.

Il s'agit « d'agir véritablement ensemble » dans le respect des spécificités de chaque composante – richesse qui fait l'une des spécificités de l'UPEC en Ile-de-France. Le dialogue entre la direction et les composantes sera renouvelé et conforté, en veillant aux spécificités de chacune tout en fédérant leurs forces et en œuvrant à leur complémentarité pour définir notre intérêt commun.

Cet attachement est d'autant plus légitime qu'il garantit le principe même d'une université : le lien étroit entre formation et recherche.

Pour maintenir le lien formation-recherche

Notre liste s'engage aussi sur notre cœur de métier, et sur ce qui constitue une université : la formation et la recherche. Nous sommes opposés à une séparation, quelle qu'en soit la forme, de la formation et de la recherche. Nos formations, initiales, continues ou alternantes, préparent nos étudiants à de très nombreux métiers. Elles tirent leur efficacité d'un lien constitutif entre enseignement et recherche dès les premières années en licence, PACES ou DUT. Loin de s'opposer, professionnalisation et recherche vont de pair, de même qu'internationalisation et ancrage local. Nous sommes donc opposés à une secondarisation du premier cycle universitaire et à une régionalisation de l'enseignement supérieur au risque de menacer l'existence de diverses instances nationales.

Aux injonctions contradictoires de l'Etat largement relayées par l'équipe sortante, nous opposons la vision des personnels, recentrée sur leurs missions essentielles. La réputation de nos formations comme de nos recherches n'est pas liée uniquement aux moyens des institutions, mais aux idées que nous avons, à la qualité des cours que nous dispensons et des articles que nous écrivons, à l'intérêt des collaborations que nous développons.

Engagements : Nous défendons le lien constitutif des universités entre la formation et la recherche, incarné par les composantes et par un dialogue constant entre équipes enseignantes et laboratoires. Il s'agit pour les laboratoires de trouver des ressources et un

appui au sein des composantes, tout en développant des réseaux de recherche selon leurs partenariats, leurs objectifs, leurs spécificités. Nous voulons garder les masters au sein des composantes, articulés aux niveaux licence et adossés aux laboratoires, mais ménageant d'autres voies de professionnalisation que la recherche.

Réaffirmer la diversité des formations

L'équipe sortante met en avant constamment deux types de formations là où il y en a trois : continue, alternante et initiale. Cette dernière ne peut être seulement soutenue au travers de dispositifs injonctifs et normatifs comme les « 60 jours » et « l'innovation pédagogique ».

S'il est indispensable de promouvoir une véritable politique de formation continue ou alternante qui tisse des liens avec de nombreux secteurs professionnels et des institutions publiques, il l'est tout autant de soutenir la formation initiale en prenant en compte les spécificités de chaque discipline. Si une université du 21^e siècle ne peut se résumer à des formations à et par la recherche, celle-ci ne doit pas être oubliée et doit bénéficier d'une plus grande attention. Les traditions des composantes sont diverses et peuvent évoluer, mais un même modèle ne peut être appliqué à toutes au regard des spécificités des disciplines et de notre environnement économique et social.

La diversité de nos formations est une richesse qu'il faut maintenir pour que nos étudiants puissent étoffer leurs parcours, acquérir des outils de réflexion théoriques et méthodologiques qui leur permettront de s'engager dans des carrières évolutives et plus largement dans la société de demain. On ne peut dès lors évaluer des formations sur la seule base d'indicateurs statistiques (effectifs, taux de réussite, etc.) et sans prendre en compte des stratégies de formations et le contexte de notre bassin de recrutement.

Pour une égale chance des territoires et des projets

Fiers d'appartenir à une université *en et de* banlieue, nous devons pouvoir proposer un panel large de formations pour un bassin hétérogène et étendu, des formations sélectives exigeantes, mais aussi un soutien aux étudiants les plus fragiles qui ne peut se limiter à des réorientations. Nous devons être un service public en capacité de réduire les inégalités devant la formation, en développant un soutien spécifique aux étudiants boursiers, mais aussi, aux étudiants salariés non boursiers.

Il s'agit de poursuivre des objectifs pédagogiques ambitieux et non normatifs, refuser de brader nos diplômes et nos formations (question de la sélection en master, objectif de 60% d'une génération au niveau licence), qui au contraire doivent être promus face à la multiplication des officines qui proposent de pseudo-diplômes et de pseudo-formations.

La collaboration avec l'UPEM est déjà effective et peut se poursuivre, mais sans sacrifier la richesse des formations proposées par nos deux universités. Nous refusons toute recomposition de l'offre de formation à long terme, en licence comme en master, qui ne serait pas dans l'intérêt des étudiants et à l'initiative des collègues.

Pour une recherche ambitieuse, originale et diversifiée

La recherche est aujourd'hui soumise à de nombreuses évolutions au sein de la COMUE Paris-Est, des Labex, Isite dont l'une des fonctions est de définir des axes ou pôles de recherche considérés comme prioritaires. Nous affirmons qu'une recherche ambitieuse ne peut se passer d'une diversité des approches, des points de vue, des thématiques ce qui suppose de préserver l'autonomie et la liberté des chercheurs. Il est néanmoins important de soutenir les secteurs les plus dynamiques pour accroître une reconnaissance internationale.

Il s'agit de simplifier les appels d'offre internes, trop chronophages et qui exacerbent la mise en concurrence des laboratoires et des chercheurs ; favoriser et coordonner les actions internationales des enseignants-chercheurs en collaboration avec la Commission Recherche et la COMUE ; développer une politique de professeurs invités en recherche ; renforcer l'aide à la publication en langue étrangère ; rétablir un véritable éméritat que l'équipe sortante a décidé de réduire ; revoir la politique d'attribution de la PEDR en s'appuyant sur les instances nationales et une expertise locale capable de redresser les disparités entre sections CNU ; améliorer les soutiens logistiques et administratifs de proximité à la recherche. Enfin, la formation doctorale notamment et

le soutien aux doctorants doivent aussi être une priorité au moment même où le Ministère élabore de nouvelles règles en la matière.

Pour des conditions de travail et de vie étudiante améliorées

L'université est un lieu de vie et de travail pour tous : étudiants, enseignants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs. L'amélioration du confort de travail est une condition nécessaire au renforcement du lien social et favorise la réussite de tous. Dans un contexte où l'Etat réduit considérablement les dotations aux universités et délègue la responsabilité d'une part croissante des budgets aux collectivités locales (Contrat Plan Etat-Région par exemple), il est crucial de faire des choix efficaces et de prioriser en fonction des besoins réels des personnels et des étudiants.

L'équipe sortante a certes réduit la précarité BIATSS, mais sous la pression de l'obligation légale (loi Sauvadet) et selon des choix contestables (renforcement systématique des services centraux au détriment des services de proximité). Par ailleurs, l'installation fort coûteuse d'un système de « badgeuse » semble être la preuve évidente d'un manque de confiance envers les personnels et les chefs de service. Ces fonds auraient pu être employés autrement. En termes de patrimoine, l'équipe sortante a préféré poursuivre le projet de surélévation d'un bâtiment de Campus Centre pour augmenter la surface de bureau des services centraux plutôt que de rénover la dalle ou de sécuriser la plupart des bâtiments, en dépit de mauvais bilans sur ce point depuis des années. Le système d'information (SI) de l'université apparaît aujourd'hui comme un SI technocratique, de plus en plus externalisé, qui ne répond pas aux besoins des utilisateurs enseignants, administratifs ou étudiants, notamment à cause du manque de concertation.

Nos engagements :

En termes de ressources humaines, nous souhaitons proposer une véritable politique en faveur des personnels par le biais d'une vice-présidence en charge de cette seule question cruciale. Il s'agit notamment de mieux anticiper toutes les opérations RH pour permettre des processus moins contraints pour les personnels ; de proposer une véritable aide dans la progression des carrières. Le redéploiement éventuel des postes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de personnels administratifs doit être plus transparent et véritablement discuté au Conseil Académique. Nous refusons la possibilité de postes de professeur attribués pour services administratifs (disposition nouvelle de la loi ESR). Il s'agit également de rééquilibrer la structure administrative centre-services de proximité dans l'intérêt des personnels et l'accueil de tous les usagers. Enfin, il faut engager un vrai débat sur la badgeuse.

En termes de politique numérique, nous souhaitons, en concertation avec les utilisateurs, répondre à leurs besoins réels (comme le simple équipement des amphithéâtres en vidéoprojecteurs), promouvoir une vraie politique TICE et améliorer les ressources pédagogiques en ligne tout en affirmant que l'autoformation à distance ne peut en aucun cas remplacer un enseignement interactif en « présentiel ». En matière de SI, il est proposé d'associer les utilisateurs finaux des applications aux choix de conception et de développement de ces systèmes.

En termes de politique immobilière, prioriser les investissements en fonction des besoins réels des étudiants et personnels, en faveur, par exemple, de la réfection des espaces les plus détériorés comme la dalle de campus centre et la sécurisation de nos bâtiments.

En termes de vie de campus, nous souhaitons proposer des espaces de travail aux étudiants, mais aussi favoriser des manifestations scientifiques et culturelles, à l'initiative des acteurs (associations étudiantes, enseignants, chercheurs) soutenue par des budgets spécifiques.

Il s'agit donc bien de **repenser ensemble un projet pour l'UPEM**, en fonction des besoins réels des personnels, des étudiants. **Retrouvez l'ensemble de nos propositions sur le blog :**

<http://quelle-gouvernance-pour-quelle-universite.com/>